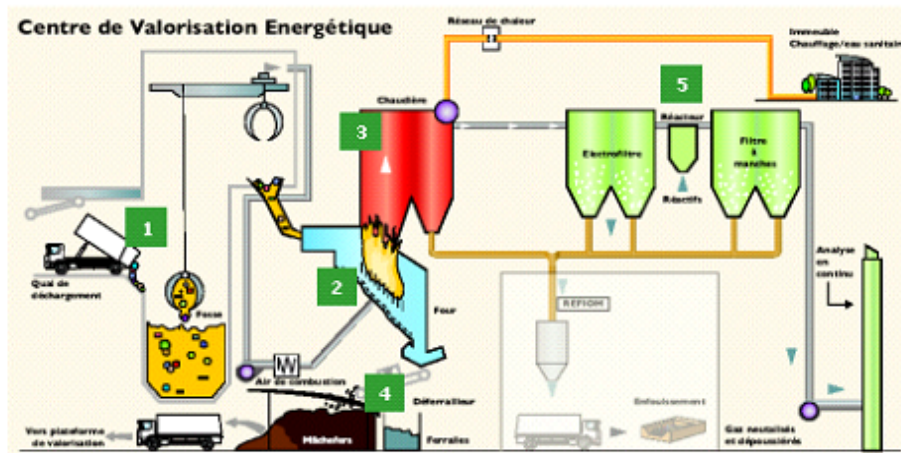


► Plan du fonctionnement du centre de valorisation énergétique des déchets

Une installation classée contrôlée de haute technologie



• Zone de réception des déchets et de stockage

Après avoir été pesé et enregistré, le chargement des véhicules de collecte de déchets ménagers ou de déchets industriels banals est déversé dans une fosse située dans un hall dépressurisé de 600 m³, pour éviter la propagation d'odeurs.

2. Combustion des déchets

Les déchets sont introduits par un opérateur, appelé pontier, dans la trémie d'alimentation du four à l'aide d'un grappin. Les déchets, constituant un excellent combustible, sont incinérés à plus de 1000 °C à l'aide d'une injection d'air provenant du hall de la fosse.

3. Récupération et transformation d'énergie

L'énergie libérée par l'auto-combustion des déchets est dirigée vers une chaudière de récupération d'énergie qui produit de la vapeur saturée à 10 bars. La chaleur récupérée est alors transmise à un réseau de chaleur voisin qui fournit chauffage et eau chaude sanitaire.

4. Déferrailage et valorisation matière

Les mâchefers (fractions inertes des déchets) obtenus à l'issue de la combustion des déchets sont refroidis par voie humide. Un séparateur magnétique permet d'extraire les ferrailles des mâchefers. Les ferrailles sont recyclées en métallurgie et les mâchefers valorisés en remblais de voirie.

5. Traitement des fumées

À la sortie de la chaudière, les effluents gazeux sont dirigés vers une 1^{ère} unité de dépoussiérage, (l'électrofiltre, puis introduits dans un réacteur où sont également injectés des réactifs tels que le bicarbonate de soude et du charbon actif.

Ce mélange permet de neutraliser les polluants potentiels contenus dans les fumées tels que les acides, les métaux lourds et les dioxines.

Cette neutralisation entraîne la formation de résidus solides qui sont finalement captés dans un filtre à manches.

Ces résidus d'épuration des fumées (les REFIOM) sont récupérés et sont stockés dans un silo avant d'être évacués en camion citerne en Centre de stockage pour déchets spéciaux (classe I).

Des analyseurs permettent de contrôler et enregistrer en continu la qualité des gaz rejetés.

Renseignements : Centre de Valorisation Énergétique des Déchets (C.V.E.D.)
24 rue des Longues Raies – ZI des Vauguilletes à SENS
Tél. : 03.86.95.25.80.